

# BADMINTON

## CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL Lycées – Equipes Mixtes Etablissement et Excellence

Compiègne le 20 novembre 2017

Il se déroulera le :

**Mercredi 13 décembre 2017**  
Gymnase M. Grenet (13 avenue de Huy) - COMPIEGNE

### FINALITE NATIONALE

#### Qualification

Pour toute info complémentaire se référer à :  
Règlement fédéral et Fiche Sport Nationale

#### INFOS IMPORTANTES RENTREE 2017

Modifications Activités  
**COMPTAGE DES POINTS EN CHAMPIONNAT Etablissement**  
**CF LP FILLES et LP GARCONS**

Classement spécifique L.P. lors des CF Lycées

**L'équipe peut être composée de NC, P12, P11, P10, et d'1seul(e) joueur(se) classé(e) D (D7, D8, ou D9 nouveau classement ou D1, D2, D3, D4 ancien classement) au 1<sup>er</sup> septembre 2016 en tenant compte du meilleur classement de référence des trois tableaux (simple, double, et double mixte)**

Règlement inchangé au CA :  
2 JO maximum certifiés départemental et certifiables académiques  
Les JO doivent être de l'AS au CA !

Tenue correcte exigée sinon pas de participation  
Le JO doit avoir son tee shirt JO

La vérification des classements est sous la responsabilité des animateurs d'AS  
et des services UNSS : voir tutoriel.

Il y aura vérification par l'organisateur

## Accueil

- ✓ Au Gymnase du Lycée, dès 10 h 00
- ✓ Vérification des LICENCES
- ✓ Dépôt de la composition de l'équipe
- ✓ Début des compétitions à 11 h 00

- **Aucun joueur n'est autorisé à jouer à la fois en catégorie "mixte" ou excellence et en "garçon" ou "fille".**

Pour trouver les joueurs classés : [www.poona.ffba.org](http://www.poona.ffba.org)

## Organisation

	COLLEGES	LYCEES
LICENCIES AUTORISES	Benjamins Minimes Cadets	Minimes Cadets Juniors / Seniors
COMPOSITION DES EQUIPES	<b>6 Compétiteurs maximum avec au minimum 2 garçons et 2 filles</b>  L'équipe peut être composée de NC, P12, P11, P10, et d'1seul(e) joueur(se) classé(e) D (D7, D8, ou D9 nouveau classement ou D1, D2, D3, D4 ancien classement) au 1er septembre 2016 en tenant compte du meilleur classement de référence des trois tableaux (simple, double, et double mixte).  Les joueurs(ses) NC , P12, P11, P10 ayant été classé(es) D, R ou N et le (la) joueur(se) classé(e) D ayant été classé(e) R ou N les années précédentes ne pourront participer à cette compétition. Le classement est consultable sur poonat <b>ET</b> sur l'historique de classement fédéral disponible sur le site <a href="http://ffbad.org">ffbad.org</a> (didacticiel disponible sur OPUSS).	
JEUNE ARBITRE	1 Jeune arbitre par équipe qualifié <b>Niveau départemental minimum</b>  Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être compétiteur, sauf si 2 JA niveau départemental	
REGLEMENT	<b>Chaque compétiteur ne peut pas jouer plus de 2 matchs par rencontre.</b> <b>La rencontre se déroule en 5 matchs avec changement de joueur(se) aux scores suivants : 20/40/60/80. La rencontre est gagnée par l'équipe qui atteint la première 100 points (aucune prolongation).</b>  <b>1 Minute de pause / coaching entre chaque match.</b>	
FORMULE DE COMPETITION	Lors de chaque rencontre, 5 matchs sont joués dans l'ordre suivant : Simple Garçon / Simple Fille / Double Garçon / Double Fille / Double Mixte. Double Mixte à la fin. Tirage au sort à chaque match pour les 4 premiers matchs.	

## Jeunes Officiels

- Le nom du Jeune Officiel doit apparaître sur la feuille d'équipe, il doit être élève de l'établissement,
- Lors d'une rencontre, il ne peut pas figurer sur la déclaration d'équipe à la fois en tant que Jeune Officiel et en tant que joueur.
- Il est nécessaire de former et de certifier au moins **2 Jeunes Officiels** par équipe si vous voulez avoir la possibilité d'effectuer un changement dans la composition de votre équipe.
- Un joueur ayant participé à la compétition équipes mixte peut être jeune officiel à la compétition équipes F/G et vice-versa.
- A partir de 3 équipes pour un même établissement, la présence de 3 JO sera jugée suffisante.
- **Jeune COACH :**
  - obligatoire au CF
  - non obligatoire au CA
  - formation indispensable
  - le jeune coach n'est pas un arbitre.

## Participation

➤ Inscription auprès de la DDUNSS pour le vendredi 8 décembre et de l'organisateur :

Sébastien CORTIER      06 63 43 65 03      sebastien.cortier@ac-amiens.fr

## Récompenses

EQUIPES ETABLISSEMENT	EQUIPES EXCELLENCE
Médailles d'Or à l'équipe première + Tee-shirt Médailles d'Argent à l'équipe deuxième, Médailles de Bronze à l'équipe troisième	Médailles d'Or à l'équipe première + Tee-shirt

## Litiges

La Commission des Litiges, installée avant l'épreuve, composée des membres de la CMD : M. Alain DUPUIS, Me Muriel CLAUDX, M. Sébastien CORTIER sera souveraine quant au déroulement de la compétition et au classement final.

## Qualification aux Académiques

- Championnat d'Académie : **le 17 janvier 2018 à SAINT QUENTIN**
- 2 équipes par département en équipe d'Etablissement
- en Excellence, inscription sur OPUSS avant le 10/01.

## Responsabilisation

Responsable départemental : M. Hugues HONORE

Autres personnes ressources :

- Me PRUDHOMME
- M. Guillaume PRUDHOMME

Formation théorique :

Elle est laissée à l'initiative des A.S. et des districts. Un document de formation est en téléchargement sur le site.

Outils de formation :

Vous trouverez en téléchargement : "Je suis Jeune Officiel en Badminton".

Certification :

Elle se fera le jour des championnats départementaux (le 13 décembre à COMPIEGNE et le 7 février à BREUIL LE VERT)